



**Réunion du comité directeur du comité départemental d'Ille et Vilaine de Natation
du 19 décembre 2022 à la maison des sports à Rennes.**

Présents : Claude DELAFOSSE, Daniel GUERIN, Jean-Yves ABGRALL, Christine LE
POURCELET TALVARD, Géraldine GILBERT, Michel MORVAN, Yohan AUDOUX.

Excusée : Catherine DELANOE, Marilyne HUCHET

Quorum atteint

Ouverture de séance à 19 h 15

En préambule, Jean Yves ABGRALL, secrétaire général rappelle les termes de nos nouveaux statuts adoptés lors de notre dernière assemblée générale, en particulier l'article 10 qui stipule que « tout membre du CODIR du CD qui n'aura pas assisté à trois réunions consécutives sera considéré comme démissionnaire ...» Il appartient donc aux membres du CODIR d'être présent, sinon se faire excuser en cas d'indisponibilité.

Le président, Claude DELAFOSSE ouvre la séance en remerciant les membres du CODIR de leur présence et en félicitant chaleureusement Daniel GUERIN, vice-président du comité départemental qui s'est vu remettre par le CROS une Hermine d'OR pour son investissement en tant que dirigeant bénévole dans le monde associatif, en particulier dans la natation tant dans son club (OC CESSON) qu'au comité départemental d'Ille et Vilaine et qu'à la ligue de Bretagne où il occupa pendant plusieurs mandatures le poste de secrétaire général. Daniel, également secrétaire général du CDOS 35, a été élu du CROS Bretagne au cours des dernières Olympiades.

Point sur les licences :

Au 18 décembre 2022, nous enregistrons 3273 licences. Au 18 décembre 2021, elles étaient de 2887. Ce qui est satisfaisant. Seuls 2 clubs sont en retrait par rapport aux chiffres enregistrés à la même date l'an passé.

Le comité enregistre un nouveau club « RENNES ELITE NATATION » qui comporte actuellement 3 adhérents, minimum obligatoire pour son affiliation. Jean Yves ABGRALL explique le bienfondé de cette création. Le comité émet le vœu d'être en possession de ses statuts. Le CODIR décide à l'unanimité que ce club devra participer, comme les autres, aux dépenses administratives du comité. Celles-ci se limiteraient, en l'état actuel, à la partie forfaitaire.

Formation des Officiels

Une session de formation d'officiels C s'est déroulée en novembre à la maison des sports de Rennes et a réuni 43 personnes. La formation et recyclage de Juges n'ont-elles, en revanche, enregistré que 9 participants.

A St Malo, à la demande du club : une formation d'officiels C a été diligentée par Daniel GUERIN. 26 personnes issues de 5 clubs dont 1 club des Cotes d'Armor y ont participé.

Le département d'Ille et Vilaine est en manque notoire de Juges-Arbitres. Daniel explique que leur formation est de la responsabilité de la ligue et qu'avant de posséder le titre de juge-arbitre, il faut passer par la case : « starter ».

A été évoqué également, la formation « extranat » pour la gestion des compétitions. Géraldine avait informé le comité qu'elle pourrait être disponible pour cette tâche. Elle propose 2 dates : le 25 février ou le 4 mars en après-midi. Les clubs recevront l'invitation en temps utile pour inscrire leur candidat. Il serait souhaitable que chaque club y délègue une, voire 2 personnes. Cette formation théorique devra être suivie obligatoirement d'une mise en situation pratique, en binôme, lors d'une compétition.

Finances :

Les comptes devant être arrêtés au 31 décembre 2022, Géraldine, trésorière du comité nous fait savoir qu'ils se rapprocheront de l'équilibre. Reste à régler la participation du comité au CLE 35 et à provisionner l'investissement d'un PC, pour lequel les membres du CODIR donnent leur accord.

Est évoquée la dotation des officiels en équipement. Il reste des polos, mais uniquement pour des grandes tailles. Le comité prendra contact avec notre équipementier, les 4 nages pour en commander une quantité suffisante. Il est primordial de connaître les tailles à commander. Jean Yves signale que ces renseignements sont demandés dans l'espace personnel « extranat » de chaque officiel et qu'il appartient à chacun de remplir le questionnaire proposé.

Formation

La formation est un domaine que nous ne pouvons oublier. Le développement des clubs et de nos disciplines passe par des formations de base pour nos nageurs voulant s'investir.

Pour les formations « BF1 », le CODIR, après discussion, décide d'allouer une somme globale plafonnée à 2500 € par exercice, avec également un plafond de 250 € par candidat. Il est rappelé que les clubs peuvent également participer à l'aide à la formation des candidats.

NB : Les formations sont organisées par l'ERFAN (ligue de Bretagne)

Programme natation course.

Le book 2023 est en préparation et sera mis à disposition prochainement avec une présentation renouvelée. L'année 2023 commencera par une compétition des maîtres le 14 janvier 2023 à VITRE, demande faite par le club à Vitre Communauté en juillet 2022 et accord obtenu dès septembre. Si la ligue trouve un lieu pour les championnats régionaux fixés le 15 janvier, on envisagera un report..

Rénovation du programme des Benjamins

Jean Yves explique la réforme fédérale a propos des benjamins, anciennement dénommés jeunes et le déroulement de l'année sportive sur l'année civile.

Janvier, février, mars : ANIMATION

Avril, mai, juin : période QUALIFICATIVE

(1 et 2 juillet) : WEB CONFRONTATION et première sélection pour les championnats de France benjamins avec un nombre de qualifiés retenu par sexe, par nage et par année. Le temps du dernier sélectionné sera le temps à battre pour intégrer les sélectionnés pendant le dernier semestre.

Avant le 10 juillet : interclubs départementaux des benjamins

Aout, septembre, Octobre : Pause et reprise d'activité

Novembre : compétitions qualificatives aux Championnats de France Benjamins.

Décembre :

Finale Nationale des Interclubs benjamins : 16 équipes (15 décembre)

Championnats de France benjamins. (16/17/18 décembre)

La catégorie des benjamins étant un cœur de cible prioritaire pour les départements, il appartiendra à notre comité avec l'aide de l'ETD de proposer des programmes adaptés et des actions sportives efficaces.

Plus d'Infos : <https://ffn.extranat.fr/html/dossiers/150.pdf>

Prochaine AG du comité départemental : date retenue : Dimanche 26 février

Fin de la réunion : 10 H

Le président
Claude DELAFOSSE

le secrétaire général
Jean Yves ABGRALL